



JEUNESSE ET SPORTS

STAT - Info

Bulletin de statistiques et d'études

N° 02-02
Mars 2002

Une nomenclature pour les activités physiques et sportives : 335 disciplines, 34 familles, 9 classes

Environ 31 millions de personnes de 15 à 75 ans déclarent pratiquer des activités physiques et sportives dans l'enquête « pratiques sportives 2000 » : variées et nombreuses, elles peuvent être des disciplines très pointues comme le hapkido ou le naginata ou des sports très populaires comme le football ou la pétanque. Les 90 fédérations sportives unisport agréées en 2001 par le ministère de la Jeunesse et des Sports, organisant plus de 300 disciplines sportives reconnues, témoignent également de cette grande diversité.

Dans le cadre de l'élaboration des comptes économiques du sport, pour lesquels il est nécessaire d'avoir une vision globale des activités sportives, un regroupement de l'ensemble des activités physiques et sportives a été opéré sur la base de critères démographiques et économiques en utilisant une méthode statistique d'analyse des données. A l'image de la nomenclature des PCS (professions et catégories socio professionnelles) - qui fournit une synthèse en quelques familles des milliers de professions, adoptée par tous – la nomenclature des activités physiques et sportives (NAPS) présente l'ensemble de celles-ci en 9 classes d'activités qui s'intitulent « de loisirs équipées autonomes », « socio-ludiques », « à haut degré d'organisation », « individuelles instrumentées », « d'équipage », « individuelles de masse », « mécaniques », « semi-professionnelles », et « professionnelles ».

Chercher à étudier l'ensemble des activités physiques et sportives déclarées par les personnes de 15 à 75 ans dans l'enquête « pratiques sportives 2000 » [1] (seules la marche ballade et la chasse ont été considérées comme relevant plus du loisir que du sport) conduit à les regrouper en 34 familles d'activités. Ces dernières ont été construites en conservant une cohérence avec le périmètre des fédérations unisport afin de pouvoir mettre en parallèle pratique globale et pratique institutionnalisée. Beaucoup de ces activités sont à la portée de tous, quels que soient l'âge ou la condition physique, et peuvent être pratiquées à des niveaux différents. Plus les disciplines sont facilement accessibles, plus les pratiquants déclarés sont nombreux. En revanche, certains sports sont moins répandus, parce que leur pratique est soumise à des conditions spécifiques d'apprentissage, d'encadrement, d'équipement et d'espace. Les tailles de ces familles exprimées en nombre de pratiques déclarées par les personnes de 15 à 75 ans sont très variables.

La hiérarchie des familles établie à partir des pratiques se démarque de celle résultant des adhésions aux fédérations unisport pour deux raisons principales. D'une part la non prise en compte des moins de 15 ans dans les

pratiquants sous-estime la place des sports « jeunes » et d'autre part les contraintes techniques d'une discipline sportive (degré de savoir-faire, encadrement) rendent parfois nécessaire une pratique institutionnalisée. Par exemple, alors que plus de 500 000 personnes sont adhérents à la fédération de judo en 2000, on recense à peine 180 000 pratiquants de judo entre 15 et 75 ans. Ces données apparemment contradictoires s'expliquent par la forte proportion des moins de 15 ans qui pratiquent ce sport, et en étant encadrés (tableau 1).

Les 34 familles ainsi élaborées sont encore trop nombreuses pour fournir une vision synthétique du domaine du sport, laquelle est indispensable pour entreprendre la construction des comptes économiques [2]. Un regroupement en 9 classes a donc été opéré par le groupe de travail pluridisciplinaire (encadré 1) sur la base de critères démographiques et économiques en utilisant une méthode statistique d'analyse des données, la classification ascendante hiérarchique. Si l'utilisation d'une telle technique a le mérite de l'objectivité, la nomenclature n'est pas neutre et dépend notamment du choix des critères retenus : ils doivent non seulement être pertinents pour l'analyse, mais aussi être renseignés pour

chacune des familles d'activités. Le choix des critères pour élaborer la nomenclature est donc fait en fonction de la qualité et de la fiabilité des sources statistiques : 12 critères ont été finalement retenus (encadré 2).

Le critère « médiatisation via la télévision » s'étant avéré le plus discriminant, les classes obtenues sont présentées ici dans un ordre de médiatisation croissante. L'intitulé des classes a été établi avec l'objectif de résumer en quelques mots leurs principales caractéristiques (tableau 2).

Tableau 1 : Les 34 familles d'activités physiques et sportives : pratiques déclarées et adhésions aux fédérations

Familles d'activités physiques et sportives	Appellations élémentaires dans l'enquête « pratiques sportives 2000 » regroupées	Pratiques déclarées (1)	Licences et autres titres de participation délivrés en 2000 (2)	
		en milliers	en milliers	Part des moins de 15 ans (en %)
Natation - Baignade	natation, plongée	14 548	376	33
Vélo	vélo, VTT, y c course d'orientation à vélo	12 739	217	13
Athlétisme	triathlon, pentathlon, footing, jogging	7 109	204	40
Gymnastique	gymnastique d'entretien, yoga	6 052	223	68
Boules	pétanque, boules	6 026	615	7
Sports de neige	ski alpin, ski de fond, snowboard	5 314	185	26
Football	football, futsal	4 633	2 150	47
Tennis	tennis, longue paume	3 585	1 057	36
Pêche	pêche au coup, à la mouche, en mer	3 047	25	12
Musculation	culturisme, musculation, haltérophilie	2 599	22	8
Tennis de table	tennis de table	2 338	175	38
Escalade, montagne	escalade, spéléologie, via ferrata, canyonisme, alpinisme	1 888	67	17
Roller - skate	roller, skate	1 860	39	50
Badminton	badminton, squash, pelote basque	1 645	111	17
Basket	basket	1 352	437	60
Volley	volley, beach volley	1 238	96	25
Marche sportive	randonnée pédestre, raid, trekking, course orientation	1 210	149	8
Danse	danse sportive, hip hop, claquettes	1 057	38	24
Equitation	équitation, courses camarguaise, landaise	926	433	52
Voile	voile, dériveur, planche à voile	886	258	14
Autres sports collectifs	handball, base ball, hockey sur gazon, football américain	666	309	53
Autres arts martiaux	karaté, aï kido, taekwondo	614	296	53
Golf	golf	602	292	6
Sports de glace	patinage, curling, luge, hockey sur glace	494	41	57
Sports de combat	boxe, kick box, boxe thaï, lutte	480	85	37
Glisse sur eau	ski nautique, surf, char à voile	438	41	24
Rugby	rugby à 13, à 15	426	290	38
Sports mécaniques	sport automobile, moto, trial	399	106	35
Aviron, canoë kayak	aviron, rafting, canoë kayak, joutes	358	158	33
Tir	tir à l'arc, tir à balle, ball trap	250 (e)	235	13
Judo	judo	180 (e)	530	66
Sports aériens	avion, planeur, ULM, parachutisme	150 (e)	166	2
Bowling	bowling	80 (e)	26	5
Escrime	escrime	50 (e)	98	50

(1) champ de l'enquête « pratiques sportives 2000 » : population de 15 à 75 ans

(2) résultats sur les fédérations unisport agréées (recensement mené annuellement par le MJS)

(e) estimation sur un échantillon de très petite taille

Les activités correspondant à chaque classe sont dites « de loisirs équipées autonomes », « socio-ludiques », « à haut degré d'organisation », « individuelles instrumentées », « d'équipage », « individuelles de masse », « mécaniques », « semi-professionnelles », et « professionnelles ».

Aujourd'hui grâce à cette nomenclature, toute activité, organisée ou non par une fédération sportive, appartient à une des 34 familles, et peut être rattachée à une des 9 classes de la nomenclature des activités physiques et sportives (encadré 3 : lexique). Cette nomenclature servira à étudier le développement des sports au moins pendant quelques années. Mais c'est précisément son appropriation par les acteurs du domaine qui justifiera son utilité et sa pertinence.

Encadré 1 : Le groupe de travail sur les comptes du sport

L'élaboration de la NAPS s'est faite au cours de l'année 2001 dans le cadre du groupe de travail des comptes économiques du sport, présidé par Catherine BLUM, inspectrice générale de l'INSEE.

Les membres de ce groupe sont en 2001 :

François ALAPHILIPPE, Conseil Social du Mouvement Sportif, Vladimir ANDREFF, professeur des universités Paris I, Brigitte BELLOC, responsable de la Mission statistique, MJS, Jean-Pierre BOUCHOUT, directeur régional, DRDJS Dijon, Jean CAMY, professeur des universités Lyon I, Denis CHEMINADE, CNOSF, Gilles JOHANNET, Direction des Sports, MJS, Thierry MAUDET, directeur régional, DRDJS Toulouse, Bernard MICHON, professeur des universités Strasbourg II, Jean-Paul MILOT, MINEFI, Maurice PICHON, Cabinet, MJS.

Olivier SAUTORY, administrateur INSEE, directeur du Centre d'études des programmes économiques (CEPE) a réalisé tous les travaux d'analyse des données pour la construction de la nomenclature.

Les 9 classes de la NAPS

Les activités de loisirs équipées autonomes

Ces activités individuelles, proches du loisir, demandent un peu d'équipement spécialisé : ce sont la pêche, la musculation, le roller, l'escalade, la spéléologie, le canyonisme, l'alpinisme, le bowling. Elles traduisent l'adaptation des pratiques à l'évolution des demandes sociales tournées vers le milieu naturel, la glisse (ici limitée à la glisse « au sol ») ou l'hédonisme. Le nombre de licences, qui progresse sensiblement, reste encore modeste, autour de 160 000, comparé aux 9,5 millions de pratiques déclarées. Ces activités ne sont pas médiatisées et les budgets des fédérations correspondantes sont faibles.

Les activités socio-ludiques

La marche sportive, la pétanque, le billard, le badminton, le squash, le tennis de table et la danse sont des activités aisément accessibles ; les fédérations organisant ces sports diffusés largement, mais peu connus des médias, sont faiblement dotées. Au-delà de l'aspect sportif, ces pratiques présentent un caractère fortement ludique, complété par une dimension conviviale et sociale en

Encadré 2 : La nomenclature d'activités physiques et sportives (NAPS) construite par une méthode d'analyse des données

La méthode statistique utilisée pour construire la Nomenclature des Activités Physiques et Sportives (NAPS) permet d'obtenir des groupes (ou classes) homogènes à partir d'un ensemble d'éléments – ici **les 34 familles d'activités définies** – décrits par des critères quantitatifs ou qualitatifs – ici **12 critères socio-économiques et démographiques** (listés ci-dessous).

L'objectif visé est que chaque classe soit constituée d'éléments qui se ressemblent quant aux critères utilisés, et que les classes se distinguent fortement les unes des autres, toujours selon ces critères. La méthode utilisée, méthode de classification ascendante hiérarchique (CAH), opère par regroupements successifs des éléments et fournit un système de classes emboîtées permettant de définir des partitions de l'ensemble de départ en un nombre de classes a priori quelconque. Le choix du nombre de classes retenues (ici 9) repose à la fois sur des considérations relatives aux objectifs de la NAPS - obtenir un nombre de classes réduit - et sur des considérations statistiques. Cette méthode de classification, objective car fondée sur des algorithmes informatiques, est couramment utilisée comme aide à la construction de nomenclatures.

Les 12 critères socio-économiques et démographiques retenus sont

- le « type de pratique » : individuel, duel, collectif
- l'instrumentation : de pas du tout à fortement instrumenté
- les effectifs des pratiquants de 15 à 75 ans
- la part des femmes parmi ces derniers
- la part des licenciés parmi ces derniers
- l'âge moyen des pratiquants de 15 à 75 ans
- la part des jeunes dans les licences
- les effectifs des sportifs de haut niveau
- le budget des fédérations
- le budget du secteur professionnel
- la diffusion sur les chaînes hertziennes en heures de télévision
- la médiatisation dans l'Équipe

Ces critères sont ventilés en 5 thèmes :

nature du sport : instrumentation et type de pratique,
démographie : effectifs, âge moyen des pratiquants, part des femmes parmi les pratiquants, part des jeunes dans les licences.
haute performance : budget professionnel, effectifs des sportifs de haut niveau,
degré d'organisation : part des licenciés parmi les pratiquants, budget des fédérations,
médiatisation : diffusion télévision, volume dans l'Équipe.

Une analyse factorielle multiple (AFM), technique statistique utilisée conjointement à la CAH, permet d'équilibrer le poids de ces différents thèmes dans l'analyse.

raison de leur caractère non individuel. Elles sont fréquemment déclarées être pratiquées en vacances et souvent citées par des personnes plus âgées. Certaines, comme le badminton, le billard, le squash, le tennis de table voient leurs effectifs de licences progresser tandis que, dans des activités plus « traditionnelles » telles que les sports de boules et la pétanque, la pratique organisée semble régresser. Le public est légèrement plus âgé et

plus féminisé que les participants aux activités de loisirs équipées autonomes. Les femmes, représentant 37% des pratiquants d'activités « socio-ludiques », sont en proportion deux fois moins nombreuses parmi les licences des fédérations unisport concernées.

ENCADRE 3 : LEXIQUE

Famille d'activités : 34 familles d'activités, qui sont des regroupements d'activités élémentaires, pour lesquels les 12 critères ont pu être renseignés et pourront être actualisés.

Activité élémentaire : Activité déclarée dans l'enquête « pratiques sportives 2000 » qui peut souvent se confondre avec une discipline, ou qui peut regrouper plusieurs disciplines, mais qui n'est pas forcément gérée par une fédération sportive.

Discipline : Discipline sportive élémentaire. Le terme de discipline est plutôt employé en référence aux fédérations sportives qui organisent et développent des disciplines parfois plus détaillées que l'activité élémentaire.

Ex : pour l'activité élémentaire escrime, on distingue les disciplines fleuret, sabre et épée.

Critère : Ils peuvent être qualitatifs ou quantitatifs. Ils permettent de discriminer les familles d'activités du double point de vue socio économique et démographique. Ils sont renseignés pour chacune des familles d'activités, c'est-à-dire qu'on a pu leur affecter une valeur chiffrée.

Modalité : Pour chaque critère quantitatif, les 34 familles d'activités ont été triées selon les valeurs prises par le critère. Ce rangement a permis de constituer 4 tranches homogènes auxquelles on a attribué une valeur « modalité », en général de 1 à 4. Les critères qualitatifs ont soit 3, soit 4 modalités.

Classe : La technique de classification fait apparaître un regroupement des 34 familles d'activités en 9 classes. Celles-ci ont en commun les modalités de certains critères.

Les activités à haut degré d'organisation

Les arts martiaux, les sports aériens, l'escrime et le tir sont difficilement praticables sans encadrement. Aussi les pratiques mesurées parmi les 15 à 75 ans ne reflètent-elles pas la place réelle de ces disciplines dans l'ensemble des sports telles qu'on peut l'estimer à partir du poids des licences. Cependant la pratique institutionnalisée semble stagner. Ces sports, peu professionnalisés, sont très peu médiatisés, si ce n'est à l'occasion des rendez-vous olympiques.

Les activités individuelles instrumentées

Le golf, le patinage sur glace, le ski nautique, l'aviron, le canoë-kayak, sont autant de disciplines qui relèvent d'une pratique individuelle nécessitant des espaces spécifiques : plan d'eau, terrain de golf, plage, patinoire. L'accès à ces pratiques en est d'une certaine manière réduit d'autant que le coût d'instrumentation n'est pas négligeable. Le poids démographique du golf est prépondérant dans cette classe.

Les activités d'équipage

Activités encore plus instrumentées que les précédentes, la voile et l'équitation, regroupées sous le terme de sports d'équipage, exigent d'importants pré-requis matériels et techniques et se déroulent principalement en milieu naturel.

Les activités individuelles de masse

Ces sports comme la natation, le vélo, l'athlétisme, la gymnastique et les sports de neige, qu'on apprend souvent dès l'enfance, correspondant à des disciplines anciennes et universelles, sont très largement répandus. Au sein de ces millions de sportifs, le niveau n'est pas le même : on trouve dans la famille « athlétisme » aussi bien les joggers occasionnels que les coureurs sportifs de haut niveau. Dans bien des cas, ces activités correspondent sans doute plus souvent à l'entretien d'une forme physique qu'à la recherche de la performance sportive.

Tableau 2 La nomenclature des activités physiques et sportives (NAPS)

ACTIVITES	Familles concernées	Principaux points communs
DE LOISIRS EQUIPEES AUTONOMES LEA	pêche, musculation, bowling, escalade - montagne, roller skate,	peu de sportifs de haut niveau médiatisation faible
SOCIO-LUDIQUES SOL	marche sportive, boules, tennis de table, badminton, danse	effectifs importants de pratiquants médiatisation faible
A HAUT DEGRE d'ORGANISATION HDO	judo, autres arts martiaux, escrime, tir, sports aériens	disciplines très encadrées effectifs limités de pratiquants
INDIVIDUELLES INSTRUMENTEES INI	patinage sur glace, glisse sur eau, aviron - canoë, golf	activités instrumentées pratique individuelle
D'EQUIPAGE DEQ	équitation, voile	pratiques très instrumentées budgets fédéraux importants
INDIVIDUELLES DE MASSE IDM	natation, vélo, athlétisme, gymnastique, sports de neige	pratiques très répandues budgets fédéraux importants
MECANIQUES MEC	sports mécaniques	activités très instrumentées identité propre, forte médiatisation
SEMI-PROFESSIONNELLES SPR	basket, volley, autres sports collectifs, sports de combat, tennis	médiatisation forte, pratique non individuelle budget professionnel significatif
PROFESSIONNELLES PRO	football, rugby	très forte médiatisation budget professionnel important

Simultanément ces activités recensées parmi les disciplines olympiques font l'objet de compétitions

internationales et concentrent plus du quart des sportifs de haut niveau inscrits sur les listes du ministère de la

Jeunesse et des Sports : les budgets des fédérations concernées s'en trouvent relativement élevés.

Les activités mécaniques

Les sports mécaniques sont également des activités très instrumentées, centrées sur l'usage sportif d'un appareillage mécanique et de véhicules à moteur. Elles ont une forte identité propre, sont peu répandues et très peu féminisées. D'un point de vue économique, ces disciplines assez fortement médiatisées drainent d'importants flux financiers.

Les activités semi-professionnelles

La classe constituée du basket ball, du handball, du volley-ball, du base-ball, du hockey sur gazon, du tennis et des sports de combat, est formée de sports collectifs ou duels, professionnalisés ou en voie de l'être. Elle affiche globalement un peu moins de 2 millions de licences et une progression de 4% entre 1998 et 2000, équivalente à celle des sports professionnels. Ces disciplines se distinguent toutefois du football et du rugby par leur bien moindre degré de médiatisation et une participation des femmes nettement plus importante : 35% parmi les pratiquants de 15 à 75 ans, 36% parmi les licences.

Les activités professionnelles

Le football et le rugby sont marqués par une omniprésence sur les écrans de télévision ou dans la presse spécialisée.

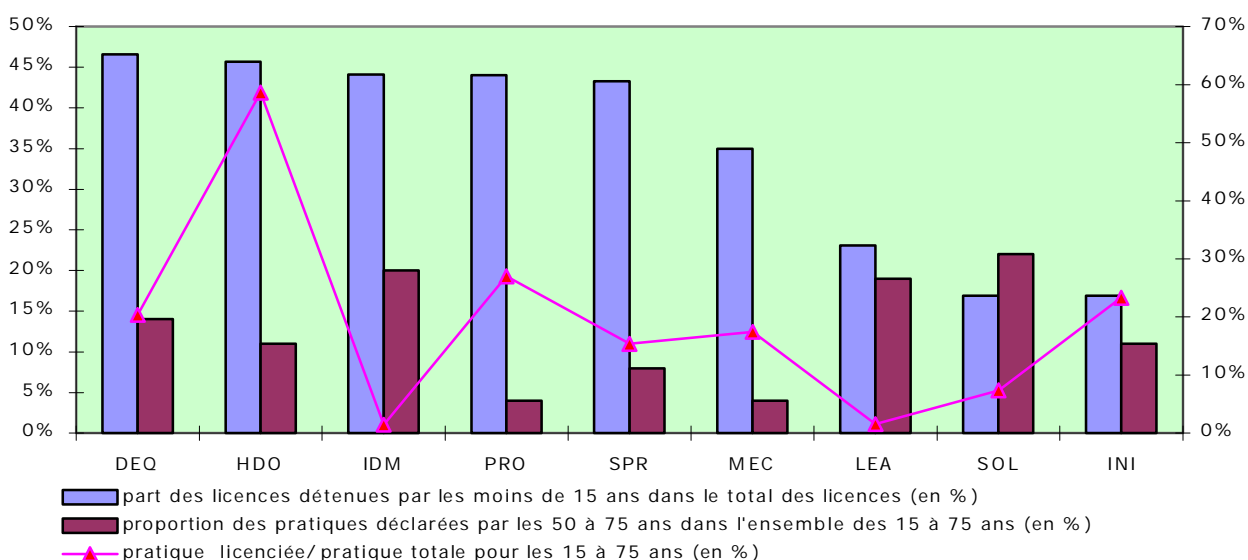
L'intérêt pour ces sports, lié aussi aux bons résultats des équipes nationales, ne se dément pas et ne se limite pas aux seuls pratiquants parmi lesquels les femmes sont rares et les plus de 50 ans aussi. Ces sports, surtout le football, sont extrêmement populaires, et simultanément engendrent des flux financiers importants. Les effectifs de licences, dans lesquels les moins de 15 ans pèsent 44%, ont augmenté de plus de 4% entre 1998 et 2000 : ces deux disciplines concentrent 2,4 millions de licences, soit le quart des licences unisport.

Des pratiques plus ou moins encadrées selon les classes

Cette répartition en 9 classes a vocation à structurer les comptes économiques et démographiques du domaine du sport. Elle est illustrée ici par la comparaison de la pratique globale et la pratique licenciée dans chaque classe. Le poids de la pratique institutionnalisée dans la pratique globale de la population de 15 ans à 75 ans est indiqué dans le graphique suivant, accompagné de deux indicateurs démographiques : la proportion des jeunes dans les licences et la place des plus âgés dans les pratiques déclarées par les 15 à 75 ans.

Dans les activités individuelles de masse, le nombre de licences, environ 1,2 millions en 2000, détenues en grande partie par des jeunes de moins de 15 ans paraît modeste eu égard au nombre de pratiques déclarées (tableau 3). Le concept large d'une activité physique et sportive dans les pratiques déclarées (exemples : vélo « utilitaire », baignade) se traduit par un ratio très important entre volumes de la pratique globale et de la pratique licenciée parmi les 15 à 75 ans.

Graphique : Pratique globale et pratique licenciée en 2000



Note de lecture du graphique : les classes sont rangées dans l'ordre décroissant de la proportion des jeunes dans les licences. Ainsi pour la classe DEQ, les moins de 15 ans détiennent 47% des licences, et parmi les pratiquants de 15 à 75 ans, 14% sont âgés d'au moins 50 ans : ces pourcentages se lisent sur l'axe de gauche. Aussi peut on évaluer le rapport « pratique licenciée/pratique globale » calculé sur la population de 15 à 75 ans à environ 20%. Cette valeur se lit sur l'axe de droite qui va de 0% à 70%.

Tableau 3 Les 9 classes d'activités physiques et sportives : pratiques déclarées et adhésions aux fédérations unisport

		Pratiques d'activités physiques et sportives déclarées en 2000 par la population de 15 à 75 ans			Licences et autres titres de participation délivrés par les fédérations unisport en 2000			
		effectifs en milliers	part des femmes en %	part des 50 ans & plus en %	effectifs en milliers	part des femmes en %	moins de 15 ans en %	variat 2000/1998 (1)
INDIVIDUELLES DE MASSE	IDM	45 800	49	20	1 204	43	44	-4,6%
SOCIO-LUDIQUES	SOL	12 300	37	22	1 088	18	17	0,9%
DE LOISIRS EQUIPEES AUTONOMES	LEA	9 500	29	19	200	28	23	8,7%
SEMI-PROFESSIONNELLES	SPR	7 300	35	8	1 985	35	43	4,4%
PROFESSIONNELLES	PRO	5 100	8	4	2 440	2	38	4,3%
INDIVIDUELLES INSTRUMENTEES	INI	1 900	38	11	531	32	17	5,4%
D'EQUIPAGE	DEQ	1 800	43	14	691	64	47	8,2%
A HAUT DEGRE d'ORGANISATION	HDO	1 200	24	11	1 325	20	46	-1,5%
MECANIQUES	MEC	400	13	4	107	9	35	ns

(1) à champ constant des fédérations.

C'est aussi vrai dans les activités « de loisirs équipées autonomes », pour lesquelles la place des jeunes dans la pratique encadrée s'avère faible. La place des jeunes dans la pratique institutionnalisée est également modeste dans les autres activités proches du loisir, dites « socio-ludiques ».

A l'inverse de ces activités le plus souvent individuelles, dont les budgets fédéraux sont généralement modestes, les sports des classes « professionnelles » et « semi professionnelles » sont en général collectifs, pratiqués par un public jeune, plutôt masculin, encadré. Ces deux classes et celle des sports mécaniques concentrent la majorité des flux financiers engendrés par le sport. Le rapport entre pratique licenciée et pratique globale pour la population de 15 ans à 75 ans est du même ordre de grandeur dans les deux classes activités « d'équipage » ou « individuelles instrumentées », et les effectifs de licences ont augmenté nettement en deux ans. Près de la moitié de celles-ci sont détenues par les moins de 15 ans dans les activités d'équipage contre 17% pour les activités individuelles instrumentées.

Les effectifs de pratique licenciée et de pratique globale parmi les 15 à 75 ans sont les plus proches dans la classe des activités « à haut degré d'organisation » et plutôt concentrés dans des populations jeunes.

Brigitte BELLOC
rapporteure du groupe
sur les comptes du sport

Bibliographie

➤ [1] MJS Stat Info n°01-01 mars 2001 « LA FRANCE SPORTIVE premiers résultats de l'enquête « pratiques sportives 2000 » » Patrick MIGNON et Guy TRUCHOT.

➤ [2] MJS Stat Info n°01-02 mai 2001 « Le poids économique du sport » Mission statistique.

STAT-Info est le bulletin de la Mission statistique du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Directeur de publication : Philippe Forstmann, Directeur du personnel et de l'administration

Rédactrice en chef : Brigitte Belloc, Chef de la Mission Statistique - **Maquette** : Myriam Claval

Site internet : www.jeunesse-sports.gouv.fr

Adresse administrative : 78 rue Olivier de Serres - 75739 PARIS CEDEX 15

Adresse électronique : myriam.claval@jeunesse-sports.gouv.fr - **Tél.** : 01 40 45 92 96